

Le rôle du député

Ce texte est tiré d'un numéro antérieur de la revue *Le Gouvernement parlementaire* publiée par le Centre parlementaire en collaboration avec la Chambre des communes. Les députés auxquels ce texte fait référence sont dans de nombreux cas d'anciens députés.

Au cours d'entrevues, le *Gouvernement parlementaire* a demandé à des députés, anciens et actuels, quelles devraient être les priorités d'un nouveau député. Il ne faut pas oublier que l'expérience personnelle et professionnelle, la motivation et les responsabilités parlementaires et de parti contribuent à façonner le rôle du député.

L'ancien leader parlementaire du Nouveau parti démocratique, Ian Deans, a dit au *Gouvernement parlementaire* que « les nouveaux députés et les électeurs qui les envoient à Ottawa ont tendance à croire qu'ils ont de l'influence ». M. Deans ajoute toutefois ceci, après une pause éloquente : « l'influence, ça se gagne. Elle ne vient pas automatiquement avec le poste. »

« Une fois que l'on connaît les ficelles du métier, le travail au Parlement fait partie intégrante de la réputation que vous vous bâtissez, mais ce n'en est qu'une partie. Il faut garder en tête que la période des questions n'est pas regardée par tous les citoyens et que les journaux ne sont pas non plus lus par tout le monde. »

La carrière parlementaire de M. Deans a débuté à Queen's Park en 1967; il est passé à la politique fédérale en 1981 et a, par la suite, servi à titre de président de la Commission des relations de travail de la Fonction publique. D'après lui, les nouveaux députés qui se mettent à participer aux débats ont intérêt à reconnaître d'emblée qu'ils ne savent pas tout. « Celui qui se croit plus malin que les vieux de la vieille risque de se faire mettre en pièces tandis que d'autres le trouveront amusant », ajoute-t-il. M. Deans recommande également aux nouveaux députés de ne pas se consacrer uniquement à leur travail à la Chambre.

« Vos électeurs vous élisent surtout pour que vous les représentiez; ils veulent vous voir et ils veulent savoir

que vous êtes actif. Ils veulent avoir l'impression d'en avoir pour leur argent. Il faut donc veiller à être présent dans votre circonscription et à y travailler. Il ne faut pas esquiver les véritables problèmes. Il faut se mouiller et aider les gens à trouver des solutions au lieu de dire des platitudes et de faire de beaux discours. Un discours à la Chambre des communes est bien moins important que la volonté d'aider personnellement les gens à se tirer d'embarras. »

Malgré tout, M. Deans trouve que prononcer des discours à la Chambre, surtout quand ils sont bien reçus, et aider à résoudre des problèmes administratifs par l'intermédiaire des comités sont parmi les expériences dont un député tire la plus grande satisfaction.

« Le travail au Parlement fait partie intégrante de la réputation que vous vous bâtissez, mais ce n'en est qu'une partie. Il faut garder en tête que la période des questions n'est pas regardée par tous les citoyens et que les journaux ne sont pas non plus lus par tout le monde. »

« Lors des réunions en comité, on éprouve une certaine satisfaction à rencontrer de hauts fonctionnaires et à poser des questions de fond sur certains détails d'un programme qui a fait fausse route d'après vous, à faire reconnaître au sous-ministre que l'on pourrait faire mieux et à contribuer ainsi à améliorer la situation. Vous savez que vous avez réussi lorsque vous vous faites appeler pour vous faire dire qu'on a décidé de faire telle ou telle chose, parce qu'on sait que la question vous intéresse. »

Gagner la confiance de ses collègues

D'après M. Deans, c'est surtout en comité qu'un député peut acquérir de l'influence auprès de ses pairs parce que les comités sont relativement petits et que « leurs membres sont habituellement jugés davantage d'après leurs mérites que sur leur habileté politique. » Les députés peuvent gagner la confiance de leurs collègues en montrant qu'ils sont disposés « à travailler d'arrache-pied, à écouter patiemment, qu'ils ont une certaine compétence dans le domaine et qu'ils sont disposés à accepter des solutions différentes » de celles qu'ils privilégient.

Voici le principal conseil que M. Deans donne aux nouveaux députés de tous les partis :

« Prenez le temps d'essayer de comprendre ce qui se passe. Essayez de savoir à quel niveau vous pouvez avoir de l'influence et n'oubliez pas que le problème que vous allez aborder a déjà été soulevé au moins une fois, voire des centaines de fois et que plus vous êtes renseigné, plus vous avez de chances que vos pairs vous prennent au sérieux. Si vous voulez aborder un problème, ne vous fiez pas uniquement à votre instinct. »

M. Robert Stanfield, qui a été chef de l'opposition officielle conservatrice de 1967 à 1976, recommande aux nouveaux députés de rapidement maîtriser le règlement et les procédures de la Chambre « pour se sentir tout à fait à l'aise » et d'apprendre à parler couramment les deux langues officielles, si ce n'est déjà fait.

D'après M. Stanfield, les députés doivent également comprendre les problèmes mais il déconseille de se spécialiser à outrance. Il cite l'exemple de députés qui représentent des circonscriptions surtout agricoles. Il importe de comprendre les problèmes du milieu agricole, mais « pour se faire un bel avenir au Parlement, ces députés doivent apprendre à se diversifier et à élargir le champ de leurs connaissances; ils doivent s'entraîner à analyser d'autres enjeux que ceux qu'ils ont toujours connus. »

John Reid, ancien ministre libéral, offre un conseil précieux aux nouveaux députés : « Accomplissez quelque chose pour vous-même. Si vous ne faites pas ce choix par vous-même, soyez certain que quelqu'un d'autre prendra sur lui de vous dire ce que vous devez faire. Prenez le temps de réfléchir à ce que vous aimeriez réaliser durant votre mandat et prenez soin de consacrer une partie de votre temps à ce projet. Durant

ma période au Parlement, j'avais pour ma part décidé de prendre 10 pour cent de mon temps à Ottawa, et je l'ai fait pour moi seul. Il en est résulté une foule de choses. Posez des gestes qui vous satisfont, faites-le pour vous-même et non pour les autres. »

La députée libérale Thérèse Killens a dit au *Gouvernement parlementaire* que lorsqu'elle a été réélue, en 1979, dans la circonscription de Saint-Michel-Ahuntsic, à Montréal, son principal objectif était « d'aider les gens à trouver des solutions, parce qu'il est très difficile de savoir à qui il faut s'adresser lorsqu'on a un problème, surtout à l'échelon fédéral. Et j'ai tenu ma promesse. »

M^{me} Killens a dit qu'au moment où elle a pris sa retraite, le personnel de son bureau de Montréal comptait trois personnes. « Les gens m'appelaient parce qu'ils savaient que je ne les laisserais pas tomber. Il ne nous est jamais arrivé de ne pas répondre à un appel téléphonique. Il ne nous est jamais arrivé de ne pas répondre à une lettre. Je peux le garantir. » D'après elle, il importe que le personnel du nouveau député connaisse bien ses priorités.

M^{me} Killens vante les mérites des comités en songeant surtout au travail qu'elle a accompli en matière de réforme pénitentiaire et de modifications au Code criminel dans le domaine de la prostitution.

« C'est toujours entre les étapes de la deuxième et de la troisième lecture que l'on est en mesure d'exercer une influence sur les politiques au sein des comités parlementaires et des groupes d'étude. On exerce effectivement une certaine influence sur elles... et on éprouve incontestablement un sentiment de satisfaction. »

Aptitudes recherchées

M^{me} Killens recommande aux nouveaux députés de travailler autant dans leur circonscription qu'au niveau des politiques, mais elle avertit les nouveaux venus qu'ils doivent être disposés à travailler environ 80 heures par semaine, « parce que c'est incontournable. »

« Il faut être en bonne santé et aimer le travail de député. Si vous n'aimez plus ce que vous faites, vous ne devriez plus occuper ce poste. »

Par contre, M^{me} Killens n'aime pas « le cirque de la période des questions ». Les tâches routinières de la Chambre lui permettaient toutefois de mettre son courrier à jour. M^{me} Killens a reconnu que si les manœuvres dilatoires font partie intégrante de la vie politique, « j'ai trouvé que cette perte de temps était

l'aspect le plus frustrant de notre travail. Je n'ai jamais beaucoup aimé parler pour parler ».

Cette dame à la voix douce, mère de cinq enfants, dit qu'il est absolument indispensable de savoir pardonner lorsque les députés prennent part à des prises de bec politiques. « Si vous voulez faire du bon travail, il faut savoir pardonner. Si vous êtes incapable de pardonner, vous ne dormez pas et quand on ne dort pas, on est incapable de travailler. »

Le caucus est « bon pour l'esprit », d'après M^{me} Killens. En plein milieu de la lutte que l'ancien chef libéral John Turner a dû mener contre certains détracteurs au sein de son propre parti, les discussions en caucus étaient « extrêmement honnêtes, ce qui est une bonne chose ».

En ce qui concerne la crédibilité aux yeux des collègues, les nouveaux venus constateront, toujours selon M^{me} Killens, que « ce n'est pas ce qui est dit qui compte, mais la personne qui le dit : il faut établir sa crédibilité avant qu'on vous écoute. » Pour établir sa crédibilité auprès des collègues du caucus et des adversaires, « il faut être honnête. Les gens vous font confiance si vous êtes honnête. Il n'existe pas d'autre moyen à ma connaissance; il faut être honnête envers soi-même et envers les autres. »

« ce n'est pas ce qui est dit qui compte, mais la personne qui le dit : il faut établir sa crédibilité avant qu'on vous écoute. »

D'après l'ancienne députée néo-démocrate Pauline Jewett, lorsqu'on considère les tâches du député dans leur ensemble, « le travail pour la circonscription revêt incontestablement une importance capitale » pour contribuer à résoudre des problèmes individuels et collectifs. En effet, M^{me} Jewett retirait une immense satisfaction lorsque la recherche d'une solution à un problème particulier permettait de résoudre des problèmes analogues chez d'autres personnes en apportant certains changements législatifs ou en modifiant l'application des politiques ou règlements gouvernementaux.

« Du côté parlementaire, si j'ai participé assez activement à la période des questions, et dans une certaine mesure aux délibérations de la Chambre, j'ai

constaté que c'est le travail en comité qui est le plus profondément satisfaisant. Mon expérience personnelle en comité a été extrêmement enrichissante car cela m'a permis de participer à la rédaction des rapports. »

« Cette satisfaction profonde vient du sentiment de pouvoir persuader ses collègues des autres partis de la valeur de votre perception du problème et de votre démarche. En vertu des règles, les gouvernements doivent réagir aux recommandations émanant des comités. On a alors davantage l'impression de faire œuvre utile. Les journaux parlent un peu plus des rapports des comités qu'auparavant. Aux nouveaux députés impatientes de se faire connaître du public, je dirai que ce n'est pas par l'intermédiaire des comités qu'on y arrive. Ce n'est pas ainsi que l'on fait les nouvelles. »

Par ailleurs, M^{me} Jewett a dit que « le caucus est bon pour aplanir toutes sortes de petites difficultés et que c'est là que se précisent les prises de position du parti. »

M^{me} Jewett, qui a été élue pour la première fois en 1963, battue aux élections générales de 1965 et de 1972, puis réélue aux élections de 1979, 1980 et 1984, résume la situation comme suit :

« Je suis convaincue qu'un nouveau député ne devrait pas envisager un seul aspect du travail. Il ne devrait pas se contenter de vouloir s'occuper de sa circonscription et de se faire réélire. Je ne pense pas que ce système marche. Je me souviens de ce que Jack Pigersgill a dit il y a des années : « D'habitude, un bon député est bon pour sa circonscription, c'est un bon parlementaire et il est actif au sein de son parti. On ne peut pas se contenter d'être bon dans un seul de ces trois domaines. »

Établissement de relations avec les médias

Pour bien des députés, il n'est vraiment pas facile d'attirer l'attention des médias de leur circonscription alors qu'ils en ont grand besoin. Si on ne parle pas d'eux chez eux, certains électeurs risquent de croire que leur député ne fait pas son travail. Un député qui travaille dur risque alors d'avoir une surprise très désagréable aux prochaines élections.

« On parlait plus de moi dans d'autres régions du Canada que dans ma circonscription, à Regina », affirme Les Benjamin, l'ancien député néo-démocrate de Regina-Ouest. Il éprouvait, paraît-il, bien des

difficultés à inciter les médias locaux à s'intéresser au travail qu'il faisait à Ottawa, même si le Regina Leader-Post a son propre correspondant à la Tribune de la presse.

Si vous posez la question à l'ancien député libéral Doug Frith de Sudbury, il vous dira qu'il est facile de faire parler de soi dans les médias régionaux. Il ne s'occupait tout simplement pas de la Tribune de la presse; il téléphone directement aux médias de Sudbury.

« Si je posais une question importante pendant la période des questions cet après-midi, je téléphonais aux stations de Sudbury pour leur dire d'en parler, et on en parlait aux nouvelles toute la soirée. Je pouvais faire parler de moi dans les médias de ma circonscription en quelques heures. »

D'après Doug Frith, il est peut-être plus avantageux de représenter une petite agglomération qu'une grande métropole où il est souvent plus difficile de faire la une.

Jim Edwards est d'accord sur ce point. Le député conservateur d'Edmonton-Sud dit qu'il avait des relations cordiales avec les correspondants des deux quotidiens d'Edmonton et d'Independent Satellite News. Il les consultait régulièrement, mais il précise que, comme il y avait six députés dans la région d'Edmonton, il y avait de la compétition pour l'espace médiatique. D'après lui, c'était toutefois plus facile pour lui que pour le député qui représentait une circonscription rurale.

« D'après certains députés représentant une circonscription rurale, il y a peut-être pas plus de huit à dix hebdomadaires chez eux », dit Edwards. « Certains se sentent obligés de remettre des articles à tous, ce qui occasionne bien du travail supplémentaire; je suis toutefois certain qu'à la longue cela vaut le coup. »

Défis familiaux

Dès lors que la politique devient une carrière, la famille se trouve inmanquablement prise dans l'engrenage. *Le Gouvernement parlementaire* s'est entretenu avec les conjoints de quelques députés à propos des effets que la politique a sur la famille.

« Je n'aurais jamais cru que j'épouserais un politicien! » Nous reprenons ici les paroles de Judy Dick. Cependant, cette réflexion aurait pu être faite par bien des conjoints de députés. Et d'ailleurs, la plupart des conjoints n'ont pas épousé un député mais un médecin, un avocat, un enseignant, un agriculteur ou un cadre d'entreprise qui a

choisi la politique – avec comme résultat que cela a apporté bien des changements dans la vie de leurs compagnons!

Dès lors que la politique devient une carrière, la famille se trouve inmanquablement prise dans l'engrenage. Le Gouvernement parlementaire s'est entretenu avec les conjoints de quelques députés à propos des effets que la politique a sur la famille.

Comme le disait un conjoint : « C'est un choix qu'ils ont fait, mais c'est nous qui devons nous accommoder des conséquences. J'ai quitté mes amis, ma maison, mes enfants pour venir ici. C'est lui qui a choisi cette carrière – mais nous en sommes quittes pour nous demander ce que nous pouvons faire. » Cecile Masse met ainsi le doigt sur les effets qu'a la vie publique sur la famille du député : d'une part ce qu'on attendait d'elle, et de l'autre les restrictions qu'on lui imposait.

L' élu n'est pas le seul à assumer ses fonctions. Bien souvent, les électeurs entendent trouver deux personnes à leur service, à en croire certains conjoints. Écoutons Kristin Frith : « Lorsque Doug ne pouvait pas accepter une invitation, c'était souvent à moi qu'on l'envoyait, et ma présence était attendue. Mon mari m'avait bien dit de ne pas faire de précédents – après tout, ce n'était pas moi qui avait été élu, et ce n'était pas à moi de le remplacer. »

Kate Schellenberger, et elle n'est pas la seule, assumait un rôle très actif aux côtés de son mari. Elle a dirigé sa campagne, et elle a travaillé dans son bureau d'Ottawa. « J'ai pris en charge quelques projets et j'ai vraiment pu aider certains groupes dans la circonscription. Mais je devais y aller doucement parce qu'il y avait toujours des électeurs pour vous rappeler que ce n'était pas vous le député. Les autres en revanche appréciaient beaucoup ce que je faisais. »

Même si une participation active et directe du conjoint ne soit pas toujours de mise, elle semble en fait être une bonne façon de s'adapter à cette situation très particulière dans laquelle se retrouvent les conjoints des députés. On demande souvent en effet à ces derniers de remplir certaines fonctions sociales, et à mesure que les responsabilités d'un élu augmentent,

son conjoint est de plus en plus sollicité. Comme nous l'explique Judy Dick : « Dans la circonscription, les conjoints sont des secrétaires par la force des choses ». L'explication en est que lorsque la population élit un député, on s'attend à ce qu'il lui soit « accessible – pratiquement à cent pour cent – vingt-quatre heures par jour ». Dès alors, après les heures de bureau, qu'il soit sept heures un dimanche matin ou 23 h 30 un vendredi soir, les électeurs n'hésitent pas à téléphoner. Et s'ils ne parviennent pas à joindre leur député, un de ses proches fera l'affaire – et de préférence la personne la plus proche de son entourage.

Les conjoints, et c'est surtout vrai dans les circonscriptions, ne sont jamais à l'abri du stress de la politique. Kate Schellenberg soutient que « à vivre dans le même bateau, on est beaucoup plus vulnérable parce qu'on n'est pas vraiment à la barre. C'est le député qui prend les décisions. » Et Judy Dick abonde dans le même sens : « Le fait que mon mari était en politique me limitait beaucoup. Cela changeait toute ma vie, mais la politique n'était pas ma vie à moi. J'en subissais tous les contrecoups, mais je ne pouvais pas pour autant aller siéger à la Chambre. »

À l'instar de Kristin Frith, Judy avait auparavant travaillé au Parlement, et elle savait donc à quoi s'attendre de la vie de député. Mais, comme le signale la première : « Le plus difficile pour moi fut de passer d'un rôle vraiment actif dans la politique à un rôle plus passif. Nous avons certes un rôle politique, et on s'attend à ce que nous le jouions, mais il n'est pas vraiment actif. Je répugne à l'avouer, mais nous sommes un genre de prolongement, nous avons un rôle secondaire, et pour certaines d'entre nous, cela a été un véritable déracinement. Je tenais beaucoup à ma carrière, et il est évident qu'il est très difficile de trouver du travail étant donné que, pour un conjoint de député, il y a une ligne de démarcation assez floue entre ce qu'on peut et ne peut pas faire. »

Et s'il y a une chose que, bien souvent, le conjoint du député ne peut pas faire, c'est s'éloigner de l'électorat, tout comme d'ailleurs le député lui-même. Mais écoutons Judy Dick : « Je savais ce qu'il en était de la vie d'un député, ayant moi-même travaillé avant sur la Colline. Mais je n'étais pas du tout préparée à toutes ces sollicitations venant des électeurs. Tous les jours, je devais répondre 20, 25 fois au téléphone, même la nuit. J'ai été agressée à ma propre porte. Mon téléphone a

été mis sur table d'écoute, ma ligne a été coupée. Il était impossible pour moi de prendre mes distances. »

Le cas de Judy est peut-être plus flagrant parce que la circonscription de son mari se trouve dans la région d'Ottawa. Les électeurs de Paul comptent sur lui à longueur de semaine, que le Parlement siège ou non, qu'il y ait ou non des comités ou des déplacements à faire. Ils imaginaient qu'il pouvait facilement accéder à toutes les invitations, ils comptaient sur sa présence. » Et pour les conjoints qui ont quitté la circonscription pour emménager à Ottawa avec leur mari, il y a effectivement une liberté certaine, mais dont Judy Dick ne pouvait jamais profiter. Comme le dit Donna Wenman : « Lorsque j'étais à Ottawa, j'étais dans l'anonymat complet. Je me proménais dans les rues, mais personne ne me connaissait, personne ne connaissait mon mari. » En revanche, lorsqu'elle était dans sa circonscription, « alors là, c'était une autre histoire! Nous vivions là-bas exactement ce que Judy vivait ici. Impossible pour moi de faire trois pas dans la rue sans que quelqu'un ne m'arrête. Mon fils ne voulait pas aller au magasin avec son père parce qu'il savait qu'il serait toujours occupé ailleurs. Mais après tout, c'est précisément le fruit attendu de toutes ces années de travail : en arriver à ce que tout le monde vous reconnaisse. »

« à vivre dans le même bateau, on est beaucoup plus vulnérable parce qu'on n'est pas vraiment à la barre. C'est le député qui prend les décisions. »

Pour affronter ces sollicitations constantes de la part de l'électorat, les conjoints mélangent à parts égales l'humour et le réalisme politique. Caroline Rompkey nous affirmait ceci : « Impossible d'ignorer les gens parce que ce sont eux qui vous élisent. » Et de renchérir Cecile Masse : « Et si ces mêmes gens nous ignoraient, nous serions les premiers à nous inquiéter. »

Peut-être est-ce parce qu'elle vivait à Ottawa et non pas dans sa circonscription que Kate Schellenberg trouvait que ce ne sont pas les sollicitations des électeurs qui lui causaient le plus de problèmes : « Le stress et la tension n'étaient pas nécessairement attribuables à la circonscription. C'était plutôt

attribuable au fait que je menais une vie de mère célibataire la plupart du temps. »

Cecile Masse admet elle aussi que cela ajoutait encore à la tension : « Mon mari travaillait 52 semaines par an, sept jours sur sept. Il travaillait sans arrêt. Il est difficile de dire si la situation est plus pénible pour les familles des députés dont les enfants sont grands ou pour celles qui ont des enfants plus jeunes. Je sais que, lorsque les miens étaient plus petits, c'est moi qui devais tout faire : j'ai pratiquement dû les élever seule. »

Donna Wenman estime que cette responsabilité a changé sa personnalité : « Je me suis rendu compte que j'étais devenue très indépendante, que je dirigeais la maisonnée tambour battant. » Voilà qui, à son tour, ne va pas sans poser certains problèmes puisque, comme le signale Donna, en fin de compte le conjoint n'a pas vraiment la même liberté qu'un père ou une mère célibataire : « Nous devons tenir compte de notre conjoint lorsque la famille a des problèmes à régler ou des décisions à prendre, même s'il est absent. » Un ancien député, Mike Forrestall, déclare : « La politique m'a coûté ma famille. Ma fille aînée m'était inconnue. »

Kate Schellenberg trouvait cela difficile et affirme que, sans ses coups de téléphone quotidiens, la situation deviendrait intenable. En effet, où que soit sa famille, à Ottawa ou dans la circonscription, le député partage son temps et ses énergies entre les deux et il est souvent impossible – pour des raisons financières notamment – d'emmener à chaque fois la petite famille.

C'est sans doute précisément cela qui pèse le plus lourd pour les familles des députés, leurs enfants comme leurs conjoints. Il y a des enfants de députés qui n'ont même jamais connu d'autre genre de vie. Même s'il est difficile de s'accommoder d'un père ou d'une mère qui mène une vie publique, le fait de naître dans un bain politique est souvent utile à cet égard. Comme le dit Judy Dick, « dans le cas de mes enfants, leur père était député depuis qu'ils avaient six mois. Cela leur était quasiment indifférent ».

Malgré tout, Caroline Rompkey se demande si les enfants s'y font vraiment.

« J'ai constaté que mes enfants, lorsqu'ils étaient petits s'efforçaient de dissimuler l'identité de leur père. »

Il n'est pas étonnant donc que tant de conjoints préfèrent habiter à Ottawa : même si cela équivaut

souvent à faire perdre ses racines à la famille, c'est une solution qui, à la longue, pèse moins lourd pour toute une série de raisons.

Pour Judy Dick, « de cette façon, on parvient à voir son mari tous les jours ». Nombreux sont en effet les conjoints de députés pour qui la chose la plus difficile à accepter est le peu de temps à passer à deux.

Donna Wenman habitait jadis dans la circonscription, mais elle a fini par venir s'installer à Ottawa :

« Pendant près de quatre ans, j'allais toutes les semaines chercher mon mari à l'aéroport le jeudi et le vendredi, et nous avions une heure à nous, le temps d'arriver à la maison, nous nous asseyions côte à côte à l'église, et enfin il y avait le trajet de retour d'une heure vers l'aéroport le dimanche. Voilà à quoi se résument nos moments ensemble. Les fins de semaine étaient consacrées aux affaires de la circonscription. »

D'après Judy Dick, le nombre de familles de députés vivant à Ottawa a considérablement augmenté depuis 1972. Pour certaines, comme la famille Rompkey, c'était « la solution la plus sensée. Elle nous convenait d'ailleurs aussi très bien parce qu'une partie de notre circonscription était une île, Terre-Neuve, l'autre partie, le Labrador, étant continentale, de sorte que si nous avions habité dans l'île, nous aurions froissé les gens du Labrador et vice-versa ».

Pour beaucoup d'épouses, le fait de s'installer à Ottawa rend la vie plus facile aux enfants qui évoluent davantage « dans un aquarium dans la circonscription qu'à Ottawa. Ici, cela n'a pas vraiment beaucoup d'importance si maman ou papa est député. » Pour d'autres, vivre à Ottawa leur permet d'échapper aux sollicitations incessantes des électeurs et de conserver un semblant de vie de famille. Mais lorsqu'il s'agit de choisir où vivre, un député nous faisait remarquer que « quelle que soit la solution, vivre ici ou là-bas, elle reste boiteuse ».

La plupart des députés ont été prompts à nous faire remarquer que, sans l'aide de la famille, la vie publique serait bien difficile. Et il est incontestable aussi qu'une famille de député subit intégralement toutes les pressions des fonctions. C'est Peter Rompkey qui nous en donna le meilleur exemple. Du haut de ses neuf ans, il poussa un grand soupir, puis demanda : « Maman, est-ce que j'ai passé toute ma vie dans la politique? »